

Le 6 décembre 2022

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE
Articles L 2122-22 et L 2122-23
du Code Général des Collectivités Territoriales
présentées lors du Conseil municipal du 12 décembre 2022

N°367 : Signature avec le SESSAD Cap'Devant de Villiers-le-Bel d'une convention de location d'équipements sportifs de la Ville.

N°368 : Signature avec l'association « Qui Représente ma ville » 'un contrat de prestation de Disc Jockey pour l'animation de l'évènement Cultures Urbaines du 29 octobre à la salle Jacques Brel pour un montant de 200 € TTC.

N°369 : Signature avec l'Association Esprit Hip Hop d'une convention de prestation pour l'animation d'un atelier initiation au Break-Dance/ Hip-Hop dans le cadre du festival des cultures urbaines, du 29 octobre 2022, au complexe sportif Colette Besson pour un montant de 280 € TTC.

N°370 : Signature d'une convention de mise à disposition d'une salle travail de la médiathèque de Coulanges pour une formation organisée par la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise le 1er décembre 2022.

N°371 : Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise des conventions d'objectifs et de financement bipartites, au titre des prestations de service accueil de loisirs ALSH – Périscolaire et Extrascolaire 2021-2022.

N°372 : Signature avec la Banque Postale du contrat de prêt n° MIN543214EUR d'un montant de 4.000.000 Euros au titre de l'exercice 2022 (Budget Principal).

N°373 : Signature avec le Cabinet Urbanis d'une mission complémentaire de suivi des aides subventions notifiées dans le cadre de l'OPAH-CD 2017-2022.

N°374 : Signature avec la société SEMOFI d'un devis portant sur la réalisation d'une mission d'ingénierie en environnement sur terrains communaux destinés à la vente pour un montant de 3 000 € TTC.

N°375 : Signature avec la société OPERIS d'un devis portant sur un contrat de maintenance de la base de donnée du logiciel métier Droits de Cités pour un montant de 1 500 € TTC.

N°376 : Signature avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Val d'Oise d'une convention relative à l'organisation des permanences d'accès au droit et aide aux victimes au sein de l'Agence Civile pour les années 2022 à 2024 pour un montant de 10 506 € par an.

N°377 : Signature avec le Groupe Promotrans d'une convention simplifiée relative à la formation FCO transport routier de marchandises pour 1 agent du service Voirie pour un montant de 766,80 € TTC.

N°378 : Signature avec l'organisme Naoned Systèmes d'une convention relative à la formation Acquisition et maîtrise du progiciel Mnesys Archives en direction de 3 agents du Service Archives et Patrimoine pour un montant de 3 960 € TTC.

N°379 : Signature avec la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade d'une convention simplifiée relative à la formation « Initiateur SAE » pour 2 agents du service de la Direction des Sports pour un montant de 900 € TTC.

N°380 : Signature avec l'organisme Ciril d'une proposition financière commerciale relative à la formation Portail Intranet « Contributeurs » en direction des agents de la collectivité pour un montant de 2 760 € TTC.

N°381 : Signature l'organisme Ciril d'une proposition financière commerciale relative à la formation AFEL GRH en direction des agents de la collectivité pour un montant de 2 136 € TTC.

N°382 : Signature avec l'organisme CFA Stade Formation d'une convention simplifiée relative à la formation BPJEPS Educateur Sportif mention Activités Physiques pour Tous pour un alternant pour un montant de 2 700 € TTC.

N°383 : Signature avec l'organisme CFA Stade Formation d'une convention simplifiée relative à la formation BPJEPS Educateur Sportif, mention Activités Physiques pour Tous, pour un alternant pour un montant de 2 700 € TTC.

N°384 : Signature avec l'organisme CFA ANAPIJ – UFA ESGI d'une convention simplifiée relative à la formation Chargé de projets en Systèmes Informatiques Appliqués pour un alternant pour un montant de 913 € TTC.

N°385 : Signature avec l'organisme AFTRAL d'une convention simplifiée relative à la formation « Permis de conduire C » pour un agent du service Environnement pour un montant de 2 817,60 € TTC.

N°386 : Signature d'une convention simplifiée relative à la formation Permis poids lourd pour 1 agent du service Voirie et 1 agent du service Logistique de la collectivité pour un montant de 5 241,60 € TTC.

N°387 : Signature avec l'organisme CIRIL GROUP d'une proposition commerciale relative à la formation Ciril module carrière paie absence pour 5 agents de la Direction des Ressources Humaines pour un montant de 6 900 € TTC.

N°388 : Signature avec l'organisme JFG Formateur d'une convention simplifiée relative à la formation Cours bureautique pour des agents de la collectivité pour un montant de 5 000 € TTC.

N°389 : Signature avec l'organisme CACEF d'une convention simplifiée relative à la formation Tronçonnage pour douze agents du service Espace Vert pour un montant de 1 650 € TTC.

N°390 : Signature avec l'organisme CACEF d'une convention simplifiée relative à la formation « Amiante Opérateur Initiale » pour 14 agents de la collectivité de la Direction de l'Aménagement Urbain pour un montant de 7 000 € TTC.

N°391 : Signature avec l'organisme Trans-Faire d'une convention simplifiée pour la formation « DES JEPS ASEC Mention : Direction de structure et de projet / Master 2 UP13 : Politiques Sociales, Territoires et Stratégies de Direction » pour un agent du service Jeunesse et Animation pour un montant de 8 937 € TTC.

N°392 : Signature avec l'organisme OPERIS d'une convention simplifiée relative à la formation « Droits de Cités – Module GNAU de gestion dématérialisée pour la gestion des autorisations du droit des sols » pour 8 agents de la collectivité pour un montant de 528 € TTC.

N°393 : Signature avec l'entreprise A. Mystille d'une convention pour des ateliers d'éveil musical dans le cadre des activités du Multi-Accueil Victor Hugo pour la période d'octobre à décembre 2022 pour un montant de 421,92 € TTC.

N°394 : Signature avec la société Took's Events d'une convention pour l'animation, la décoration et la location de matériel électronique et d'optique, lors de la cérémonie des bacheliers 2022 du 10 novembre 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 4 200 € TTC.

N°395 : Signature avec la société « Le cri de l'armoire » d'un pour les spectacles « Le dernier ogre » et « PECS » du 14 au 18 novembre 2022 à l'Auditorium de Coulanges et dans les collèges de la ville pour un montant de 10 011,52 € TTC.

N°396 : Signature avec l'association La Tambouille d'un contrat de droit d'exploitation du spectacle « Le p'tit bal Djazzelles » le 9 décembre 2022 à la salle Jacques Brel pour un montant de 1 508,65 € TTC.

N°397 : Signature avec l'association « Eclat de rêves » d'un contrat pour le spectacle de Noël « La fée aux paillettes d'or » le 25 novembre 2022 au sein de l'école maternelle Jean de la Fontaine pour un montant de 444,60 € TTC.

N°398 : Signature avec le prestataire « Scène et Vision » d'un contrat pour le spectacle de Noël « Kalinka petite fille des neiges » le 15 décembre 2022 au sein de l'école maternelle Marie-Pape Carpentier pour un montant de 612,60 € TTC.

N°399 : Signature avec la production « Contes et Merveilles » d'un contrat pour un spectacle de Noël le 15 décembre 2022 au sein de l'école maternelle Charles Perrault pour un montant de 932 € TTC.

N°400 : Signature avec la société Zoll Médical France d'un contrat de maintenance pour la maintenance des défibrillateurs cardiaques pour un montant de 3 456 € TTC.

N°401 : Signature avec le Comité Territorial de la Montagne et de l'Escalade du Val d'Oise d'une convention de mise à disposition temporaire d'équipements sportifs du complexe sportif Jesse Owens.

N°402 : Marché n°2022S25 - Contrat de service de maintenance et d'assistance des progiciels Ciril Group,

N°403 : Signature avec la société Canopée Partners - Alliance Expertise Environnement Energie d'une offre technique et financière relative à un diagnostic de pollution des sols sur le site du nouveau complexe sportif Raoul Vaux pour un montant de 8 177,27 € TTC.

N°404 : Marché n°2022S26 - Mission de conseil régularisation TVA - Groupe Oxia Conseil.

N°405 : Signature avec la société Sillage d'une proposition financière portant sur la réalisation d'un diagnostic avant démolition pour le 79-83 rue de Paris pour un montant de 6 912 € TTC.

N°406 : Signature avec Nicolas Fremiot, Photographe, d'une convention de coproduction pour le projet « Traversée » du 1er septembre 2022 au 15 novembre 2022 sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France pour un montant de 1 500 €.

N°407 : Signature avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France d'une convention de prêt d'une exposition dans le cadre l'évènement « Festival en images », du 26 novembre au 17 décembre 2022.

N°408 : Signature d'un formulaire d'adhésion 2022 à l'Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes (ANACEJ) pour un montant de 1 392,55 €.

N°409 : Signature avec l'association Suisyokai Chado Urasenke d'une convention de prestation pour l'animation d'ateliers « Cérémonie du thé » dans le cadre du Festival BAM à la Médiathèque de Coulanges, le 18 novembre 2022 pour un montant de 1 000 €.

N°410 : Application de la révision de prix relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'extension de l'école maternelle Marie Laurencin réalisée sur l'année 2022 pour un montant de 1 029,01 € TTC.

N°411 : Remboursement exceptionnel à la coopérative de l'école élémentaire Marc Bloch, des factures d'acquisition de manuels pédagogiques d'apprentissage de la lecture pour les classes de CP d'un montant total de 633,60 €.

N°412 : Règlement à l'association « Baby Cocooning By Méli » des prestations d'ateliers massage organisés du 11 juillet 2022 au 5 août 2022 dans le cadre des Quartiers d'Eté 2022 pour un montant de 2 400 € TTC.

N°414 : Signature avec la société A. LAFON, d'une convention pour un spectacle de Noël le 13 décembre 2022 au sein de l'école maternelle Anne Sylvestre pour un montant de 715 € TTC.

N°415 : Signature avec l'association Autour De Nous d'une convention de mise à disposition de la salle Jacques Brel, le 12 novembre 2022.